

CFMI, UN CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE, SPÉCIALISTE DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Depuis 2003, le CFMI, Centre de Formation du groupe MILLET, accueille des professionnels de la menuiserie de tout horizon, qu'ils soient vendeur, poseur ou technicien, spécialiste du bois, PVC ou aluminium, afin qu'ils puissent améliorer leurs compétences et parfaire leurs connaissances, notamment sur la nouvelle réglementation thermique.

Un centre de formation ouvert à tous les professionnels de la menuiserie

A l'origine, le groupe MILLET crée le centre de formation afin d'améliorer la qualité de pose de ses produits et les connaissances techniques de ses clients. Aujourd'hui, le CFMI est un véritable centre de formation agréé, s'adressant à tous les professionnels de la menuiserie, désireux de se former, quel que soit le type de produit. En 2012, ce sont plus de 300 stagiaires qui ont été accueillis au CFMI, ce qui représente un total de 3 000 heures de formation.

Avec neuf modules, sur une demi-journée, un jour ou deux jours, et trois niveaux différents (Débutant, Confirmé et Expert), le CFMI propose une offre complète de formation « métier » basée sur une parfaite connaissance des nouveaux produits, des acteurs de la menuiserie et de l'évolution du marché. L'intégralité de l'enveloppe du bâtiment est abordée au sein de la formation : menuiseries, ventilation, isolation par l'intérieur, isolation par l'extérieur, isolation des murs et maison ossature bois (MOB).

Zoom sur les nouvelles réglementations thermiques

« Le monde du bâtiment est dans une période charnière, les réglementations changent, et à travers elles ce sont nos métiers qui évoluent » explique Yannick Lionneton, chargé de développement au CFMI. Avec l'entrée en vigueur de la RT 2012, appliquer correctement le DTU, connaître les nouvelles exigences, notamment en terme d'étanchéité à l'air, devient en effet indispensable pour exercer son métier.

C'est pourquoi, le CFMI propose pas moins de trois modules consacrés aux certifications, normes et labels :

- > Réglementation menuiserie,
- > Réglementations annexes (réglementations associées au bâtiment en neuf et en rénovation),
- > Labels et performances énergétiques.









Contact presse MILLET: FP&A - Frédérique PUSEY / Lucile BOITTIN Visuels et communiqué téléchargeables sur le site Internet de FP&A : www.fpa.fr - Rubrique « Espace Presse » Identifiant : journaliste / Mot de passe : RIQUr?

10, rue Maurice Utrillo - 78360 Montesson Tél : 01 30 09 67 04 - Port : 06 27 80 38 25 Fax : 01 39 52 94 65 - Mail : lucile@fpa.fr











Comment ça marche?

Les modules du CFMI sont composés d'un enseignement théorique mais aussi d'une mise en pratique concrète sur murs de pose. Le centre met à disposition des stagiaires six murs de pose - 4 murs en béton et 2 murs à ossature bois - conçus pour la mise en œuvre de menuiseries en applique, feuillure, embrasure, rénovation, tunnel et ossature bois.

Le stagiaire peut choisir les modules adaptés à son besoin et bénéficier ainsi d'une formation à la carte. Le calendrier des modules est établi annuellement. Des modules peuvent cependant être créés selon la demande, et également se dérouler au sein même des entreprises des stagiaires (formation uniquement en salle sans mur de pose).

Les stages se déroulent dans les locaux du groupe MILLET à Bressuire (dans les Deux-Sèvres), à Lyon et à Toulouse, en partenariat avec le centre de formation PAREXLANKO. Un nouveau centre de formation ouvrira ses portes à Paris, au 2ème semestre 2013.

Le CFMI est un centre de formation agréé, déclaré sous le N°54790045479 et contribue à la formation professionnelle des salariés.

Retrouvez tous les renseignements utiles et le bulletin d'inscription sur le site internet du CFMI <u>www.cfmi-formation.com</u>, ou contactez Sonia Bruneau, assistante administrative du CFMI, <u>contact@cfmi-formation.com</u>





MODULE 1 : Terminologie de la menuiserie - Niveau Débutant

MODULE 2 : Les aspects techniques de la menuiserie - Niveau Confirmé

MODULE 3 : Les différents matériaux menuiserie /construction - Niveau Confirmé

MODULE 4 : Le vitrage - Niveau Confirmé

MODULE 5 : Réglementation menuiserie - Niveau Confirmé

MODULE 6: Réglementations annexes - Niveau Expert

MODULE 7 : Labels et performances énergétiques - Niveau Expert

MODULE 8 : L'Isolation Thermique par l'Extérieur et la menuiserie - Niveau Expert

MODULE 9: Maison Ossature Bois (MOB) - Niveau Expert